



# L'avertisseur de monoxyde de carbone



L'avertisseur de monoxyde de carbone est conçu pour déclencher une alarme avant que la concentration de monoxyde de carbone dans l'air intérieur soit dangereuse pour la vie ou la santé. Ainsi, les personnes exposées à ce gaz peuvent se protéger à temps.

L'avertisseur de monoxyde de carbone est le seul moyen existant qui alerte de la présence de monoxyde de carbone dans une résidence.

Vous pouvez vous procurer un avertisseur de monoxyde de carbone dans les quincailleries et les grandes surfaces. Les modèles proposés peuvent être simples (avertisseur de monoxyde de carbone) ou combinés (avertisseurs de monoxyde de carbone et de fumée ou avertisseurs de monoxyde de carbone et de gaz naturel et propane). Les prix varient généralement de 25\$ à 70\$

## Un avertisseur de fumée ne détecte pas le monoxyde de carbone.

**Votre avertisseur de monoxyde de carbone doit présenter les caractéristiques suivantes :**

- ▶ Un logo de certification;
- ▶ Une pile qui assure le fonctionnement de l'avertisseur en cas de panne électrique;
- ▶ Un avertisseur de pile faible;
- ▶ Un signal lumineux qui indique le bon fonctionnement de l'avertisseur;
- ▶ Un signal d'alarme lumineux et un signal d'alarme sonore si l'appareil détecte des quantités importantes de monoxyde de carbone;
- ▶ Un bouton test pour vérifier le bon fonctionnement de l'appareil;
- ▶ Un afficheur numérique de concentration de monoxyde de carbone, si votre résidence a une source permanente de monoxyde de carbone (ex. : appareil de chauffage à combustible).

## Le saviez-vous?

Même si une résidence est pourvue d'un avertisseur de monoxyde de carbone, les appareils à combustible qui s'y trouvent doivent être entretenus et utilisés de façon adéquate. L'avertisseur de monoxyde de carbone doit être considéré comme un outil de protection additionnel efficace pour éviter les intoxications au monoxyde de carbone et les décès.

Par rapport au logo de certification, assurez-vous de trouver sur l'avertisseur ou son emballage l'un des trois logos suivants :



Le logo de l'association canadienne de normalisation (csa) avec la mention csa 6.19-01.



Le logo de la csa montrant que l'avertisseur répond aux exigences de sécurité électrique (choc et incendie).



Le logo des laboratoires des assureurs du canada (ulc). Vous pouvez également trouver ce logo avec la mention ul2034 sur certains avertisseurs de marques américaines.

## Danger explosifs!

**La seule circonstance où du monoxyde de carbone est produit sans qu'il y ait de combustion, c'est lors de travaux d'excavation à l'explosif.** Si de tels travaux sont réalisés près de chez vous, le monoxyde de carbone risquera de s'infiltrer dans votre résidence par la partie souterraine, de jour comme de nuit, même plusieurs jours après les travaux.



Pour éviter une intoxication au monoxyde de carbone lors de travaux d'excavation à l'explosif :

- ▶ Ayez un avertisseur de monoxyde de carbone fonctionnel placé au sous-sol de votre domicile. Assurez-vous d'entendre l'alarme de n'importe quelle pièce de votre domicile lors d'un test préalable.
- ▶ Ventilez bien votre maison (deux fenêtres ouvertes pour créer un courant d'air) le jour des travaux d'excavation à l'explosif. Si vous avez un échangeur d'air, il devra être en mode échange d'air et en fonctionnement continu à un régime maximum pour au moins 48 heures.

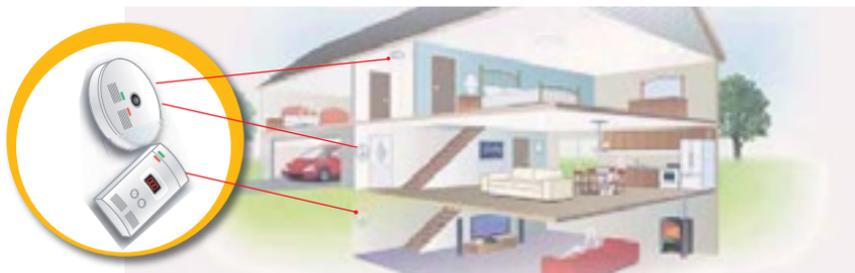


# Son installation

**Installez votre avertisseur de monoxyde de carbone près des chambres à coucher afin d'entendre l'alarme dans votre sommeil.**

Il est préférable d'installer un avertisseur à chaque étage de la maison et au sous-sol si nécessaire (présence d'une source de monoxyde de carbone) ainsi que près de la porte donnant accès au garage.

Vous pouvez aussi installer un avertisseur dans d'autres lieux d'utilisation ou de mise en marche d'appareils, de petits outils ou de véhicules à combustible : l'atelier, le cabanon, le chalet et la roulotte.



## Évitez toutefois les emplacements suivants :

- ▶ À l'intérieur du garage. Les avertisseurs de monoxyde de carbone actuellement offerts sur le marché sont trop sensibles, et les concentrations de monoxyde de carbone augmentent trop rapidement dans un garage, même si la porte de celui-ci est ouverte.
- ▶ Dans une pièce non aérée où sont entreposés des produits chimiques (solvant à peinture, décapant, chlore) qui pourraient endommager l'avertisseur.

## Le saviez-vous?

Votre municipalité peut avoir des exigences relativement à l'installation d'un avertisseur de monoxyde de carbone en milieu résidentiel. Renseignez-vous auprès de votre municipalité.

# Son entretien

Lisez bien le manuel d'utilisation de votre avertisseur de monoxyde de carbone pour connaître les règles de son entretien.





## Généralement, les fabricants conseillent de :

- ▶ Nettoyer les avertisseurs de monoxyde de carbone tous les six mois. Il s'agit de passer doucement l'aspirateur, muni d'une brosse souple, dans les orifices du détecteur. Il ne faut pas toucher les capteurs avec l'embout en plastique de l'aspirateur;
- ▶ Vérifier régulièrement l'alimentation électrique ou la pile en mettant l'appareil à l'essai une fois par mois;
- ▶ Remplacer la pile de l'avertisseur au changement d'heure, au printemps et à l'automne.

Les avertisseurs ont une durée de vie limitée et peuvent alors ne plus fonctionner convenablement en présence du gaz. Certains avertisseurs actuellement en vente sur le marché québécois possèdent une garantie de cinq ans et une date de remplacement, suggérée par le fabricant, de sept ans après l'installation.

**Pour votre sécurité, respectez les dates de changement de pile et de remplacement de l'avertisseur.**

## Le déclenchement de l'alarme

Lorsque l'avertisseur sonne, même par intermittence, il s'agit d'une urgence. Cela signifie que du monoxyde de carbone est en quantité suffisante pour poser un risque d'intoxication.

## Des gestes à poser en cas d'urgence

Il s'agit d'une urgence quand :

- ▶ L'avertisseur de monoxyde de carbone sonne, même par intermittence;
- ▶ Des personnes présentent des signes ou symptômes d'intoxication : mal de tête, nausées, étourdissements, faiblesse ou chute inattendue, évanouissement;
- ▶ En présence de signes ou symptômes, évacuez immédiatement les lieux et demandez une assistance médicale.
- ▶ En l'absence de signes ou symptômes, fermez l'alimentation en combustible, ouvrez les portes et fenêtres, puis évacuez les lieux.

**Composez le 9-1-1 ou appelez le centre antipoison du Québec au 1 800 463-5060.**

**Ne retournez pas à l'intérieur sans l'autorisation d'un pompier et des autorités de santé publique, même pour quelques minutes.**

Pour obtenir plus d'information, visitez le  
[www.msss.gouv.qc.ca/monoxyde-de-carbone](http://www.msss.gouv.qc.ca/monoxyde-de-carbone)

Québec 





# Dessinez votre plan d'évacuation



- ▶ Dessinez le plan d'évacuation de votre maison en faisant participer vos enfants et tous autres occupants.
- ▶ Si vous êtes locataire, prenez connaissance de la procédure d'évacuation prévue par votre propriétaire. S'il n'y en a pas, avisez-le de l'importance d'en prévoir un.

## Indiquez les éléments suivants sur votre plan

- ▶ Pour chaque pièce, deux sorties accessibles, si possible, comme une porte et une fenêtre.
- ▶ L'emplacement de tous les avertisseurs de fumée.
- ▶ L'emplacement des extincteurs portatifs.
- ▶ En pointillé, tous les trajets à partir de chaque pièce pour vous rendre dehors.
- ▶ Le point de rassemblement à l'extérieur généralement à l'avant de votre maison ou de votre immeuble.

## Prévoyez aussi

- ▶ Comment évacuer des jeunes enfants et, s'il y a lieu, les personnes âgées ou handicapées.
- ▶ Comment joindre le 9-1-1 une fois à l'extérieur de votre maison, par exemple en vous rendant chez un voisin.

## Assurez-vous que

- ▶ Les sorties indiquées sur votre plan (portes, fenêtres, corridors, balcons, galeries ou cages d'escalier) sont dégagées en tout temps. Portez une attention spéciale :
  - aux objets encombrants dans les sorties, comme les jouets, le vélo et le barbecue;
  - à l'accumulation de neige qui peut obstruer certaines sorties.
- ▶ Les fenêtres qui peuvent servir de sorties :
  - ne sont pas obstruées, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur;
  - sont déneigées et déglacées en hiver;
  - sont à une hauteur accessible pour un jeune enfant et que celui-ci connaît la façon de les ouvrir;
  - sont équipées d'un moyen sécuritaire pour atteindre le sol à partir d'un étage supérieur, comme une échelle de secours.

## Vos sorties doivent être accessibles en tout temps!

# Avertis, Prêts Sortez!



## Au son de l'avertisseur de fumée:

- ▶ Alerte sans délais les enfants et les autres occupants,
- ▶ Sortez de la maison sans perdre de temps,
- ▶ Rendez-vous au point de rassemblement et vérifiez que personne ne manque à l'appel,
- ▶ Appelez le 9-1-1 et attendez les pompiers au point de rassemblement,
- ▶ Ne retournez jamais à l'intérieur, même pour sauver une personne, un animal, ou pour récupérer vos effets personnels. Les pompiers sont équipés pour ça.

## Saviez-vous que les décès dans les incendies arrivent surtout la nuit pendant que tout le monde dort!

### Mais

- ▶ Si la porte de la pièce où vous vous trouvez est chaude au toucher :
  - Ne l'ouvrez pas;
  - Bloquez le passage de la fumée au pied de la porte avec un linge ou un vêtement;
  - Signalez votre présence à la fenêtre.
- ▶ S'il y a beaucoup de fumée :
  - Marchez à quatre pattes pour respirer le moins possible de fumée toxique et mieux voir où vous allez.
  - Dirigez-vous rapidement vers la sortie la plus proche.

## Souvenez-vous que lors d'un incendie, chaque seconde compte.

## Exercez-vous!

# Électricité BCN inc.

Sans frais: 1-855-625-8588

Bureau: (418) 625-4588

Cell: (418) 625-8588

info@ebcn.ca

www.ebcn.ca



RBQ : 5652-3434-01

**Construction et Entretien  
Commercial,  
Industriel,  
Résidentiel**

**Location de Nacelle**



- Construction/Rénovation
- Service
- Changement d'entrée
- Éclairage

• Génératrices

• Lampadaires

• Contrôle sans fil



# Soyez branché sur votre sécurité!



## Électricité

### Conseils pratiques pour votre installation ou vos appareils électriques

**Mauvaise utilisation + mauvaise installation = danger d'incendie!**

Les incendies liés à l'électricité sont souvent évitables. Pourquoi prendre des risques avec une rallonge surchargée ou une installation électrique mal entretenue?

### Le saviez-vous?

Le tiers des causes connues des incendies relèvent de l'installation mécanique ou électrique. Les incendies peuvent être dus à l'usure, à une mauvaise utilisation ou à la non-conformité de l'installation.

## Branchez sans danger!

### Les cordons de rallonge, les fils et les câbles

- ▶ Utilisez la rallonge électrique de façon occasionnelle, pour de courtes périodes. Pour une utilisation permanente ou pour une longue période (tous les hivers, par exemple), faites faire des travaux d'électricité par un maître électricien.
- ▶ Ne dénudez jamais les fils électriques.
- ▶ Ne camouflez jamais une rallonge sous un tapis.
- ▶ N'utilisez jamais un appareil ou une rallonge dont le cordon d'alimentation est endommagé, craquelé ou qui dégage une chaleur excessive.
- ▶ Ne fixez pas un fil électrique ou une rallonge avec des clous ou toute autre fixation inadéquate. Utilisez des attaches conçues à cette fin.
- ▶ Assurez-vous de la stabilité de vos appareils électriques de manière à éviter qu'ils chutent ou basculent et se retrouvent suspendus par leur cordon.
- ▶ Évitez de passer une rallonge par une porte ou une fenêtre.



## Les fiches et les prises de courant

- ▶ Ne coupez jamais la broche ronde conçue pour la mise à la terre et située sous les deux lames standards de la fiche, car elle est nécessaire pour votre sécurité si l'appareil devient sous tension.
  - ▶ Assurez-vous que le cordon d'alimentation électrique n'est pas coincé ou écrasé.
  - ▶ Réservez les prises multiples aux appareils à faible consommation comme les lampes de tables, les radios ou les réveille-matin.
  - ▶ Vérifiez annuellement le bon fonctionnement d'une prise électrique extérieure en appuyant sur le bouton « test » situé sur le disjoncteur ou la prise elle-même.
- Si une prise multiple est nécessaire en permanence, faites installer des prises additionnelles par un maître électricien.

## Ne tombez pas dans le panneau!

### Dégagement

- ▶ Assurez-vous que le panneau électrique ou tout autre équipement de branchement est accessible en tout temps. Laissez une distance de dégagement d'un mètre.

### Remplacement d'un fusible ou réenclenchement d'un disjoncteur

- ▶ Le panneau électrique contient des fusibles ou des disjoncteurs nécessaires à votre sécurité, car ceux-ci interviennent en cas de surcharge et peuvent prévenir un incendie.
- ▶ Lorsqu'un fusible saute ou qu'un disjoncteur se déclenche, c'est souvent parce qu'il y a surcharge : trop d'appareils sont branchés sur la même prise. Dans ce cas, débranchez des appareils.
- ▶ Si vous remplacez un fusible, utilisez toujours un fusible ayant les mêmes caractéristiques (type, nombre d'ampères).

■ Lorsque vous emménagez dans une nouvelle résidence, n'hésitez pas à faire vérifier l'installation électrique par un maître électricien.





# Éclairez-vous en toute sécurité...

## À l'intérieur comme à l'extérieur!

- ▶ Gardez les tentures, les vêtements et tout objet inflammable loin des lampes à halogène. Celles qu'on utilise dans les luminaires sur pied (torchères), parce qu'elles sont très puissantes, deviennent particulièrement brûlantes.
- ▶ Ne déposez rien sur l'abat-jour d'un luminaire. La chaleur dégagée par l'ampoule de la lampe (jusqu'à 200°C) peut enflammer les tissus, papiers, etc.
- ▶ Ne dépassez pas la puissance nominale des ampoules (exprimée en watts) indiquée sur le luminaire.
- ▶ Faites installer, à l'extérieur, un luminaire à l'épreuve des intempéries.
- ▶ Aussitôt la période des fêtes terminée, rangez les lumières de Noël. À la belle saison, la chaleur et les rayons ultraviolets peuvent attaquer l'isolant des conducteurs, ce qui pourrait à la longue provoquer un incendie.



## Chauffez en toute sûreté

### Les plinthes électriques

- ▶ Dégagez les rideaux, les tentures et les meubles des plinthes électriques. Suivez les recommandations des fabricants des appareils.
- ▶ Inspectez périodiquement l'intérieur des plinthes et retirez-en tout objet (papier, petits jouets, etc.) qui aurait pu s'y glisser.

### Les chaufferettes portatives d'appoint

- ▶ Placez la chaufferette loin des meubles, des rideaux et des autres tissus et matériaux combustibles.





- ▶ Évitez de placer la chaufferette à un endroit où elle pourrait nuire à la circulation et se renverser. Assurez-vous qu'elle possède un dispositif de sécurité intégré qui l'arrête automatiquement si elle se renverse ou surchauffe.
- ▶ Branchez la chaufferette directement dans une prise de courant. N'utilisez pas de cordon de rallonge.
- ▶ N'utilisez pas de chaufferette portable de façon continue; faites installer un système de chauffage permanent conforme par une personne qualifiée.

## En cas de panne de courant en hiver

Les pannes d'électricité sont normalement de courte durée. Si elles se prolongent quelques jours, surtout en hiver, leurs inconvénients sont plus graves, notamment pour votre santé et votre sécurité.

### SE PRÉPARER à une panne de courant

Gardez chez vous dans un endroit sûr :

- ▶ Une lampe de poche et des piles de rechange;
- ▶ Une radio à piles;
- ▶ Des chandelles ou une lampe à l'huile et le combustible recommandé;
- ▶ Un réchaud à fondue et le combustible recommandé;
- ▶ Un briquet et/ou des allumettes.

Si vous possédez un poêle à bois ou un foyer, approvisionnez-vous en combustible.

Installez un avertisseur de monoxyde de carbone et vérifiez régulièrement son bon fonctionnement.

### PENDANT la panne

- ▶ Écoutez les nouvelles à la radio.
- ▶ Baissez les thermostats au minimum.
- ▶ Débranchez tous les appareils électriques et électroniques, sauf une lampe par étage, afin d'éviter une surtension des appareils au retour de courant.



- ▶ N'ouvrez pas inutilement la porte du réfrigérateur ou du congélateur. Les aliments se conserveront ainsi durant 24 à 48 heures.
- ▶ Sauf avis contraire de votre municipalité, laissez couler un filet d'eau et actionnez la chasse d'eau à quelques reprises dans la journée afin de prévenir le gel des tuyaux.
- ▶ Si vous disposez d'un appareil de chauffage auxiliaire, allumez-le avant que votre domicile soit trop froid. Si vous devez le raccorder au conduit de cheminée utilisé pour l'appareil de chauffage habituel, fermez-le avant d'effectuer le raccordement.

## Prenez garde...

N'utilisez jamais à l'intérieur des appareils de chauffage, d'éclairage ou des poêles conçus pour l'extérieur ou pour le camping comme les barbecues au charbon de bois ou au propane, les chaufferettes de camping ou les poêles au propane. Ces appareils augmentent le risque d'incendie et dégagent du monoxyde de carbone, un gaz inodore, incolore et mortel.

**Si vous utilisez une génératrice**, observez les règles de sécurité suivantes :

- ▶ Suivez les instructions du fabricant.
- ▶ Fermez l'interrupteur principal de courant avant de débrancher la génératrice.
- ▶ Installez-la à l'extérieur, sur une base surélevée et non par terre, en l'abritant des intempéries.
- ▶ Vérifiez que les câbles ne touchent pas l'eau et que les pinces de débranchement sont fixées aux bornes de la boîte à fusibles. Dans le doute, consultez votre fournisseur et faites un essai avant une panne.
- ▶ Assurez-vous que les gaz d'échappement ne reviennent pas dans votre domicile par une fenêtre ou un soupirail.
- ▶ Respectez la capacité de courant de l'appareil.
- ▶ Arrêtez la génératrice et laissez-la refroidir avant de refaire le plein.

## Si la PANNE SE PROLONGE quelques jours

- ▶ Quittez votre domicile s'il y fait trop froid. Si vous ne savez pas où aller, communiquez avec votre municipalité. N'oubliez pas d'emporter votre trousse d'urgence (voir l'onglet Préparez votre trousse d'urgence).
- ▶ Avant de partir : fermez l'entrée d'eau et vidangez la tuyauterie. Mettez de l'antigel dans les toilettes et les renvois d'éviers et de lavabos. Coupez l'entrée principale d'électricité et de gaz.

## Attention à l'intoxication alimentaire

Vérifiez la fraîcheur des aliments du réfrigérateur et du congélateur :

- ▶ Jetez les aliments périssables (produits laitiers, viandes, volailles, poissons, œufs, etc) exposés à une température de plus de 4°C pendant plus de deux heures.
- ▶ Jetez les aliments qui présentent des signes de détérioration tels que des moisissures ou des mauvaises odeurs.
- ▶ Ne recongelez jamais les aliments décongelés. Les aliments partiellement décongelés (présence de givre sur la surface de l'emballage) peuvent être remis au congélateur.

La plupart des contrats d'assurance habitation prévoient une couverture spéciale en cas de perte des aliments gardés au congélateur.

## Autres conseils d'usage avec toutes les installations électriques

- ▶ Faites remplacer toute installation électrique endommagée.
- ▶ N'appliquez aucune peinture ou autre produit sur votre installation ou vos appareils électriques.
- ▶ Faites remplacer les plaques murales des prises de courant et des interrupteurs si elles sont endommagées.

Utilisez toujours des appareils électriques portant le sceau d'un organisme de certification accrédité par le Conseil canadien des normes.



Pour obtenir la liste à jour de ces organismes, consultez le site de la Régie du bâtiment à [rbq.gouv.qc.ca](http://rbq.gouv.qc.ca).

Pour plus d'information,  
rendez-vous au

**[securitepublique.gouv.qc.ca](http://securitepublique.gouv.qc.ca)**



# Choisir, installer et vérifier ses avertisseurs de fumée



## Quel avertisseur choisir?

**À pile** ▶ Préféré un avertisseur à pile longue durée.

### Électrique

- ▶ Préféré un modèle avec une pile d'appoint en cas de panne de courant.
- ▶ des avertisseurs **interconnectés** font gagner de précieuses secondes au moment d'évacuer. Peu importe où se trouve le feu, ils sonnent tous en même temps!

L'avertisseur de fumée ne détecte pas le monoxyde de carbone (CO) – un gaz mortel. Si votre domicile dispose d'appareils fixes à combustion (ex. : poêle à bois, fournaise au mazout) ou d'un garage adjacent, procurez-vous les deux types d'avertisseurs ou un avertisseur qui détecte à la fois fumée et monoxyde de carbone.

## Recherchez ces logos!

### Avertisseur de fumée



### Avertisseur de monoxyde de carbone



Ces logos garantissent que vos avertisseurs répondent aux toutes dernières normes de sécurité canadiennes.

## Où les installer ?

- ▶ Installez des avertisseurs de fumée dans chaque chambre et à chaque étage de la maison (corridors et aires communes), y compris au sous-sol.
- ▶ Placez vos avertisseurs loin des appareils de cuisson, des bouches d'aération ou des salles de bain.

Pour les personnes malentendantes, installez des avertisseurs de fumée avec une lumière stroboscopique. Il existe aussi des appareils d'alarme à vibration destinés à être placés sous l'oreiller ou le lit.





# Ils ne sont pas éternels...

## Comment les vérifier ?

### Une fois par mois

- ▶ Vérifier la pile en appuyant sur le bouton d'essai; un signal sonore doit se faire entendre. Si ce signal est muet, changez la pile ou remplacez votre avertisseur s'il est défectueux.

### Une fois par année

- ▶ Qu'il soit à pile ou électrique, vérifiez la capacité de votre avertisseur à détecter la fumée en éteignant une chandelle près de lui. S'il ne sonne pas, remplacez-le.

La plupart des compagnies qui offrent un service d'avertisseurs reliés à une centrale font l'entretien et la vérification annuelle sur demande.

### Informez-vous!

- ▶ Un avertisseur de fumée a une durée de vie de **10 ans**.
- ▶ Un avertisseur de monoxyde de carbone a une durée de vie de **5 à 10 ans** à partir de son activation. Consultez les directives du fabricant.

Vérifiez la date de fabrication de vos avertisseurs de fumée; si cette date est absente, remplacez-les dès aujourd'hui !



## Attention !

- ▶ Ne retirez jamais la pile d'un avertisseur et ne le débranchez pas, même s'il se déclenche inutilement. Utilisez plutôt la touche sourdine de l'appareil.
- ▶ N'appliquez jamais de peinture sur l'avertisseur de fumée. S'il est peint remplacez-le.



**Un avertisseur qui fonctionne, ça sonne!**



## Pas d'avertisseur c'est mortel!



**LEMIEUX  
NOLET**

+ Maximisez le potentiel  
de votre entreprise

Comptables professionnels agréés Services-conseils Syndics de faitite

Lac-Échemin : 418 625-1991

Québec - Donnacona

Lévis : 418 833-2114

[www.lemieuxnolet.ca](http://www.lemieuxnolet.ca)

**TISSUS**  
du Lac-Échemin

Lily Dallaire  
propriétaire

238, 2<sup>e</sup> Avenue  
Lac-Échemin  
QC G0R 1S0

Tissus et accessoires  
Mode et à décoration  
Service de couturière  
Vente et réparation de machines  
à coudre et aspirateurs  
Service personnalisé

Tél.: (418) 625-2692

DuProprio.com | 1 866 387-7677

**Pourquoi  
payer une  
commission ?**



**duProprio**

**COOPÉRER**  
À LA VITALITÉ DES GENS D'ICI

223, 2<sup>e</sup> Avenue,  
Lac-Échemin (Québec) G0R 1S0

418 625-3741

[desjardins.com/caisse-etchemins](http://desjardins.com/caisse-etchemins)



**Desjardins**  
Caisse des Etchemins

Coopérer pour créer l'avenir

*Marc  
Lapointe*  
d.d.

1442, route 277 Lac-Échemin (Qc) G0R 1S0

**418 625-3218**

# Numéros d'urgence

**Pompiers, police, ambulance : 9-1-1** (là où le service est offert)

Autre : \_\_\_\_\_

## Numéros pour des situations non urgentes

Police : \_\_\_\_\_

Pompiers : \_\_\_\_\_

Clinique médicale : \_\_\_\_\_

Centre antipoison : \_\_\_\_\_

Autres services : \_\_\_\_\_

## Personne-ressource de l'extérieur

Nom : \_\_\_\_\_

Tél. (domicile) : \_\_\_\_\_

Tél. (travail) : \_\_\_\_\_

Tél. cell. : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Adresse (domicile) : \_\_\_\_\_

## Contact pour la famille

Nom : \_\_\_\_\_

Tél. (domicile) : \_\_\_\_\_

Tél. (travail) : \_\_\_\_\_

Tél. cell. : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Adresse (domicile) : \_\_\_\_\_

## Ami ou voisin

Nom : \_\_\_\_\_

Tél. (domicile) : \_\_\_\_\_

Tél. (travail) : \_\_\_\_\_

Tél. cell. : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Adresse (domicile) : \_\_\_\_\_

## Conseils

Faites en sorte que tous les membres de votre famille communiquent par téléphone ou par courrier électronique avec la même personne-ressource de l'extérieur en cas d'urgence.

Choisissez une personne suffisamment éloignée qui n'est pas susceptible d'être touchée par le même événement.

Si vous venez d'arriver au Canada, prenez des ententes avec des amis, des associations culturelles ou des organisations communautaires locales.

## Médecins de famille

Noms et téléphones des médecins : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**Agent ou compagnie d'assurances :** \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

Numéro de la police d'assurance : \_\_\_\_\_

## Système de sécurité à domicile

Nom de la compagnie : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

## Consignes pour assurer la sécurité à domicile

Assurez-vous d'avoir un détecteur de monoxyde de carbone, un détecteur de fumée et un extincteur qui fonctionnent, ainsi qu'une trousse de premiers soins complète. Si vous vivez en appartement ou si vous êtes à l'hôtel, assurez-vous de savoir où se trouvent les dispositifs d'alarme incendie et les sorties de secours.

Tous les membres de votre famille devraient savoir où se trouve l'extincteur. Les adultes et les enfants en mesure de s'en servir devraient savoir comment il fonctionne. Consultez les instructions sur la durée de vie utile de votre extincteur et informez-vous auprès de votre service d'incendie municipal pour obtenir plus de renseignements.

Les adultes et les enfants en mesure de le faire devraient savoir comment couper l'alimentation en eau, en électricité et en gaz de votre domicile. Préparez des inscriptions très visibles pour indiquer où se trouvent les robinets d'arrivée d'eau et de gaz ainsi que la boîte de disjoncteurs ou la boîte à fusibles.

Apprenez aux enfants comment et quand composer le 9-1-1 et montrez-leur comment communiquer avec la personne ressource de l'extérieur de votre région.

Emplacement de l'extincteur : \_\_\_\_\_

Emplacement du robinet d'arrivée d'eau : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone des services publics : \_\_\_\_\_

Emplacement de la boîte des disjoncteurs : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone des services publics : \_\_\_\_\_

Emplacement du robinet de gaz : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone des services publics : \_\_\_\_\_

(Coupez l'alimentation seulement si les autorités vous disent de le faire.)

Emplacement du drain de sol : \_\_\_\_\_

(Ne déposez jamais de boîtes, de meubles, etc., sur le drain au cas où il y aurait une inondation.)

## Conseils

Conservez les instructions pour fermer les robinets de gaz et d'eau près de ceux-ci, et lisez les attentivement.

Limitez vos appels aux urgences uniquement et limitez la durée de votre appel afin de libérer la ligne pour les autres personnes.

## Consignes à suivre en cas d'urgence

Composez le 9-1-1 (là où le service est offert) pour signaler un incendie, un crime ou pour sauver une vie. Pour les cas non urgents, composez le numéro à dix chiffres qui figure dans l'annuaire téléphonique local ou dans le présent plan d'urgence pour communiquer avec la police, les pompiers et les autres services de soins de santé. Lorsque vous donnez des indications sur l'endroit où vous vous trouvez aux services d'urgence, donnez l'adresse exacte et l'intersection la plus proche.

## En cas d'urgence

Suivez le plan d'urgence.

Prenez votre trousse d'urgence.

Assurez votre propre sécurité avant de venir en aide aux autres.

Écoutez la radio ou la télévision pour obtenir le plus d'information possible. Les autorités locales pourraient vous demander de rester où vous êtes. Suivez leurs instructions.

Restez où vous êtes jusqu'à ce que la sécurité soit assurée ou que l'on vous donne l'ordre d'évacuer les lieux.

## Ordre d'évacuation

Les autorités ne vous demanderont pas de quitter votre domicile à moins d'avoir des raisons de croire que vous êtes en danger.

Si vous recevez l'ordre d'évacuer les lieux, apportez avec vous votre trousse d'urgence, votre portefeuille, les papiers d'identité de chacun des membres de la famille, des copies des documents essentiels de la famille et un téléphone cellulaire, une pile de rechange et un chargeur, si vous en avez un. Utilisez les voies désignées par les autorités locales.

Si vous avez le temps, téléphonez à votre personne-ressource à l'extérieur de la ville ou envoyez-lui un courriel. Dites-lui où vous allez et à quel moment vous pensez arriver. Une fois que vous êtes en sécurité, faites-le lui savoir. Informez-la si des membres de la famille ont été séparés. Si vous avez le temps, laissez une note pour dire aux autres où vous êtes et à quelle heure vous êtes partis. Si on vous le demande, coupez l'alimentation en eau et en électricité.

Ne coupez pas l'alimentation en gaz naturel, sauf si on vous demande expressément de le faire. Lorsque vous coupez l'alimentation en gaz, la compagnie doit la rétablir elle-même, ce qui pourrait prendre plusieurs semaines en situation d'urgence importante. Emmenez vos animaux de compagnie avec vous. Verrouillez les portes de votre domicile. Suivez les instructions des autorités.

Si vous devez vous rendre à un centre d'évacuation, inscrivez-vous au bureau d'accueil. Ne retournez pas à la maison avant que les autorités ne vous disent qu'il est sécuritaire de le faire.







# Index des annonceurs

## ALARME

Alarme Pro-Tech.....	C2
----------------------	----

## ALIMENTATION

Metro .....	8
Restaurant Martini .....	12

## ANIMALERIE

Animalerie Aqua.....	2
----------------------	---

## ASSURANCE

Promutuel .....	20
-----------------	----

## AUTOMOBILE

Lagrange Toyota.....	8
Garage Doric Nadeau Inc.....	20

## BIJOUTERIE

Bijouterie Etchemin Inc.....	20
------------------------------	----

## BOUTIQUE

Boutique Cadeau Uni-Fleur.....	2
Tissus Du Lac Etchemin Enr.....	54
Promenade Etchemin.....	C4

## CLIMATISATION

Climatisation Ventillation Vaillancourt .....	12
---	----

## COMPTABILITÉ

Lemieux Nolet.....	54
--------------------	----



## CONSTRUCTION

Les Entreprises du Sommet .....	1,3,5,7,9,17,21,25,29,33,35,37,39,41,43,45,49,51,53,57
Construction Marc Rancourt .....	8
Construction Claude Gagné & Fred .....	12
Dango Construction .....	16

## DENTISTE

Centre Dentaire Paquin .....	16
Marc Lapointe d.d. ....	54

## ÉLECTRICIEN

JV Entrepreneur Électricien .....	12
Électricité BCN Inc. ....	42

## EXCAVATION

Excavations Lafontaine .....	8
------------------------------	---

## IMMOBILIER

Nancy Auclair Courtier Immobilier Agréé .....	2
Du Proprio .....	54

## MAISON FUNÉRAIRE

Les Maisons funéraires Roland Couture & Fils .....	20
--	----

## MATÉRIAUX

BMR .....	16
-----------	----

## NETTOYAGE

Qualinet .....	C3
----------------	----

## NOTAIRE

Me Francine Baillargeon Notaire .....	12
---------------------------------------	----

## **OPTOMÉTRISTE**

Blouin Optométrie.....	C2
------------------------	----

## **PAYSAGEMENT**

Terrassement du Lac.....	20
--------------------------	----

## **PHOTOGRAPHE**

Le Maître de l'Illustration.....	16
----------------------------------	----

## **PLOMBERIE**

Plomberie MS Jacques Inc.....	12
-------------------------------	----

## **SANTÉ**

L'Arc-en-ciel Santé.....	2
--------------------------	---

## **ORTHÈSES**

Les Orthèses Audet.....	2
-------------------------	---

## **PHARMACIE**

Familiprix Roselyne Fournier.....	8
Pharmacie Sara Lachance .....	20

## **SERVICES**

Coopérative de Solidarité de services à domiciles des Etchemins .....	C2
--	----

## **SERVICE BANCAIRE**

Caisse Desjardins Des Etchemins .....	54
---------------------------------------	----

## **SKI**

Station de ski Mont-Original.....	16
-----------------------------------	----

UNE PISCINE DANS LA CAVE...

**Les sinistres  
ne prennent  
jamais de  
vacances!**



***Qualinet***<sup>MD</sup>  
*Leader en nettoyage*

1 888 398-9911

# Bienvenue à la Promenade Etchemin



Boutique la Maison  
Jaune (cadeaux)

418 625-3812

**Korvette**

418 625-2020

**Blouin**  
OPTOMETRIE

418 625-5253

*Marcel Roy*  
Naturothérapeute

418 625-2320

Casse-Croûte

 *La Détente*

418 625-5599

**ARB ASSURANCES**  
ROGER BROUSSEAU inc.  
Cabinet de services financiers

418 625-5099

**HANGAR-29**

418 625-4884

**SPORT**  
 **DINAIRE**

418 625-3542



Manon Perron

418 625-1321

  
**TIMBER**  
**MART**

418 625-9021

1554 route 277, Lac-Étchemin